

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 23 mars 2017

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 23 mars 2017.

Membres présents :

Mmes Christiane Damman, Emilie Poulet, Elise Dussably

Mrs Michel Labarre, René Duclos, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière, Michel Cottin, André Lacas.

L'assemblée peut valablement délibérer. C.Damman est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20 H.

1/-Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/-Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Le conseil municipal prend délibération et décide à l'unanimité de renouveler la ligne de trésorerie pour une durée de 12 mois pour un montant de 100.000€ au taux de 1% (après vérification du taux) auprès du Crédit Agricole.

3/-Communauté de communes : Transfert de la compétence urbanisme

Le conseil municipal prend délibération à l'unanimité et vote pour le transfert de la compétence urbanisme auprès de la communauté de commune du Clunisois.

4/- Passage du rallye des vins le 3 juin.

Le conseil municipal est informé du circuit et des horaires du rallye. Une information à destination des habitants de la commune sera apportée dans le cadre du Conseil-info.

5/-Nouveaux dispositifs d'aide aux territoires.

Jean-Claude Prost fait le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée sur proposition du Conseil Départemental en présence de Mr Accary pour l'obtention par les communes de subventions départementales.

6/- Poste d'Adjoint administratif

Le conseil municipal prend délibération à l'unanimité pour entériner l'embauche de Mme Marlène Rey pour le poste d'adjoint administratif à l'agence postale et à la garderie.

7/-La vie des commissions.

SIRTOM : Le conseil syndical du 21 mars a principalement porté sur

l'adoption du budget.

Conseil d'école : Il s'est tenu le 14 mars à Sivignon. Il est demandé :

- la reconduction des mêmes subventions : 700€ par classe et 51€ par élève ainsi que la subvention de 25€ par enfant pour les sorties scolaires.
- un moyen de communication interne entre les 2 salles de classe de Buffières dans le cadre du PPMS.
- dans le cadre du PPMS, l'Education Nationale souhaite que les intervenants des TAP soient informés sur les procédures.

La fête de l'école aura lieu le 19 mai à 18h30 à Sivignon.

Commission TEPOS :

- Point sur le fonds TEPCV 2
- Fiscalité des installations d'énergie renouvelable
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage en cours de montage pour accompagner les projets énergie renouvelable.
- Point sur l'OPAH.
- Point sur le Défi famille à énergie positive.

8/- Questions diverses

Les élections se dérouleront aux 1000 clubs sauf celles du 11 juin qui se dérouleront à la salle polyvalente.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H.

C.Damman
Secrétaire de séance

Jean-Claude Prost
Maire de Buffières